

# *Déclaration*

---

95/19

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE  
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
DEVANT  
L'ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA**

**OTTAWA (Ontario)  
Le 15 mars 1995**



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

**Canada**

Monsieur Lajeunesse, Mesdames et Messieurs, chers invités,

Je tiens à remercier l'AUCC [Association des universités et collèges canadiens] et ses membres de leur cordiale invitation. Il me tardait de vous rencontrer et de faire le point avec vous sur la dimension internationale de l'éducation supérieure. J'aimerais aussi partager avec vous quelques commentaires sur l'examen de notre politique étrangère. Plusieurs d'entre vous ont témoigné devant le Comité mixte spécial. Le Comité et le gouvernement ont grandement apprécié vos commentaires. Si vous le voulez bien, j'aimerais commencer par situer le rôle des universités et collèges dans notre nouvelle politique étrangère. Par la suite, j'aimerais que nous examinions ensemble les possibilités de coopération qui existent entre le gouvernement et les universités et collèges du Canada. Il me ferait plaisir de répondre à vos questions par la suite.

Le mois dernier je présentais à la Chambre des communes la réponse du gouvernement aux recommandations du Comité mixte et notre nouvel Énoncé de politique étrangère. *Le Canada dans le monde* souligne l'importance de notre position privilégiée dans l'arène internationale et les possibilités que cela engendre pour les Canadiens. L'Énoncé reconnaît que les changements sur les plans économique, politique et social, se sont accélérés depuis la fin de la guerre froide et que nous devons nous adapter pour faire face aux défis que cela présente. Tout en reconnaissant que nos actions sont limitées par la situation financière actuelle, le gouvernement s'est fixé trois objectifs principaux qui guideront les choix qui doivent être faits dans ce contexte en évolution constante :

- 1) la promotion de la prospérité et de l'emploi;
- 2) la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable;
- 3) la projection des valeurs et de la culture canadiennes.

Il est clair que ces objectifs sont interdépendants et complémentaires. Je pense que les universités et collèges du Canada jouent un rôle unique. En effet, vous contribuez à la réalisation de chacun de ces trois objectifs. Vous formez notre future main-d'oeuvre, nos futurs entrepreneurs. Vous contribuez à jeter des ponts entre les peuples, à édifier un monde meilleur, à projeter notre identité à l'étranger, à diffuser nos valeurs à travers le monde. Rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir une telle influence dans la réalisation de ces trois objectifs. Le gouvernement voit donc en vous un partenaire important de son action internationale.

Nous avons déjà pris des dispositions pour mettre en place les nouvelles orientations évoquées dans l'Énoncé. Ainsi, vous serez sans doute intéressés d'apprendre qu'un nouveau secteur des Enjeux globaux et des Affaires culturelles internationales a été créé au sein de mon ministère. Désormais, les relations

culturelles internationales relèveront d'un sous-ministre adjoint.

Cette décision démontre que ce gouvernement trouve très important d'aider votre secteur à positionner avantageusement notre pays dans la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir. L'Énoncé du gouvernement reconnaît que la compétitivité internationale du Canada repose, en grande partie, sur la capacité qu'aura notre prochaine génération de travailleurs à obtenir les connaissances, les talents, les outils nécessaires pour fonctionner efficacement sur un marché du travail international de plus en plus concurrentiel.

Il est clair que la dimension internationale de l'éducation supérieure au Canada doit être renforcée si nous voulons que notre pays relève avec brio les défis à la fois humains et technologiques de l'économie mondiale. Ainsi, nous devons travailler de concert afin de permettre à nos étudiants d'acquérir une formation internationale.

Mon collègue, le ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, et moi-même, avons autorisé les fonctionnaires de nos deux ministères à entreprendre des négociations avec l'Union européenne, les États-Unis et le Mexique, afin d'établir deux nouveaux programmes de coopération en éducation supérieure et en formation. Ces programmes engageront bien entendu les universités et les collèges. Les négociations progressent bien et nous espérons pouvoir en arriver à une entente d'ici la fin de l'année.

Malgré ces efforts je sais que l'investissement de notre pays en matière de relations académiques internationales ne peut se comparer avec celui de nos concurrents. Cependant, comme je l'ai dit en Chambre lors du dépôt de notre Énoncé de politique étrangère le mois dernier, un manque de ressources ne saurait être une excuse pour abdiquer nos responsabilités. J'ai demandé à mon ministère de mettre tout en oeuvre pour consolider les ressources actuelles du gouvernement afin d'obtenir la masse critique qui nous permettrait de développer des stratégies cohérentes. De plus, j'ai demandé à mon ministère d'intégrer pleinement les sciences et les technologies dans le volet de ses relations académiques internationales. Nous renforcerons ainsi la capacité de notre pays à percer sur les marchés internationaux et à créer les alliances stratégiques nécessaires à l'épanouissement de la communauté scientifique ici-même au Canada.

J'aimerais voir une plus grande collaboration entre la communauté universitaire, le secteur privé et le gouvernement afin d'atteindre nos objectifs. Le programme d'échanges éducationnels entre le Canada et les États-Unis, le programme Fulbright, est un bon exemple de ce que ce genre de partenariat peut accomplir.

Nous devons aller au-delà du débat traditionnel qui consiste à se demander comment utiliser nos ressources respectives. De plus en plus, nous devons identifier les moyens de générer des revenus. Vous êtes bien placés pour savoir qu'il y a une forte demande internationale pour nos biens et services éducationnels. Le nouveau Bureau des affaires culturelles internationales sera doté d'une direction chargée de la promotion des exportations de ces biens et services canadiens à l'étranger. Cette nouvelle direction travaillera avec vous pour établir des stratégies afin de vous aider à conquérir les marchés internationaux. Comme vous le savez, le Ministère a déjà annoncé son intention de créer des Centres d'éducation canadiens en Asie à cette fin.

Le Canada est reconnu pour ses programmes d'enseignement d'anglais langue seconde et de français langue seconde. La France, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont commercialisé avec succès de tels programmes. Pourquoi pas nous? Il y a là des profits énormes à réaliser et qui pourraient servir à financer d'autres programmes en matière d'éducation et de relations culturelles internationales.

Les membres de l'AUCC sont tous sensibles à la nécessité d'attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers. Il s'agit d'un impératif financier pour certains d'entre vous. La présence d'étudiants étrangers au Canada a des retombées économiques importantes pour notre économie. Vous faites face à une concurrence soutenue de la part d'établissements américains, par exemple. Mais nous n'avons rien à envier à qui que ce soit. Nos institutions et les programmes qu'elles offrent sont parmi les meilleurs au monde. Notre qualité de vie a certainement de quoi attirer bon nombre d'étudiants étrangers. Nos frais de scolarité sont tout à fait compétitifs. Y-a-t-il assez d'étudiants étrangers au Canada? Sûrement pas. Je pense que l'heure est venue de mettre au point une stratégie de promotion des universités et collèges canadiens à l'étranger. J'aimerais cependant être clair sur un point : il ne faut pas que les universités se livrent à une concurrence farouche pour attirer des étudiants étrangers; elles doivent faire front commun. Le pays en entier doit en bénéficier, pas seulement un établissement en particulier.

Les universités et collèges canadiens sont, en outre, des partenaires éprouvés au chapitre du développement. J'ai été heureux d'apprendre que le Programme des institutions d'éducation de la Direction générale du partenariat, de l'ACDI, a été reconduit dernièrement, confirmant à nouveau les solides liens de partenariat qui existent entre l'Agence canadienne de développement international, l'AUCC et les universités et collèges.

Les universités ont les compétences et le savoir-faire nécessaires pour contribuer au développement durable, elles sont intéressées à la promotion des valeurs canadiennes et elles

défendent avec ardeur les droits de la personne, l'équité sociale et les principes de bon gouvernement. Dans leurs efforts — qu'elles ne ménagent pas — sur la voie de l'internationalisation, elles sont pour les jeunes Canadiens le milieu idéal pour connaître la coopération au développement et y participer.

Dans notre Énoncé de politique étrangère, on reconnaît que plus de Canadiens devraient s'investir dans ce domaine. On reconnaît également la nécessité de sensibiliser davantage les Canadiens aux réalisations et aux mérites de la coopération internationale. Je suis persuadé que nous pouvons compter sur l'étroite collaboration des universités et des collègues à cet égard.

Je sais que l'AUCC désire avoir accès au nouveau système d'invitation ouverte à soumissionner de l'ACDI. Je note avec plaisir qu'il y a déjà eu des discussions préliminaires à ce sujet. Nous mènerons des consultations officielles dans les mois à venir. Je ne doute pas que nous parvenions bientôt à une entente.

L'AUCC est un partenaire en qui le gouvernement a toute confiance. Ma ferme intention est de poursuivre notre collaboration qui est unique en son genre. J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui une reconduction de l'ordre de 10 millions de dollars du Programme des liens universitaires avec la Chine, dont l'AUCC sera l'agent d'exécution. Je suis également heureux d'annoncer le choix du groupe formé de l'AUCC et de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) comme agent d'exécution d'un programme de perfectionnement des ressources humaines d'une valeur de 15 millions de dollars en Tunisie.

Les gouvernements comme les universités traversent maintenant des temps difficiles. Nous avons tous eu à prendre des décisions déchirantes. Je tiens à vous assurer que les universités et collègues continueront d'être nos partenaires. Vous avez un rôle unique à jouer dans l'élaboration et la conduite de notre politique étrangère et de nos politiques d'aide. Nous devons nous attacher davantage à partager nos ressources, à unir nos énergies et à nous aider les uns les autres à atteindre nos objectifs. Nous ne pouvons nous permettre de nous disperser. Nous devons concevoir des stratégies communes et diversifier nos partenariats.

À mes yeux, c'est précisément ce que notre nouvel Énoncé de politique étrangère nous donne l'occasion de faire.

Merci.